

AIG Group Plus – Expatriate Care Sinistres



Notre première priorité est de fournir un service de qualité lors du traitement des sinistres. Pour cela, nous avons choisi Henner en qualité de Gestionnaire de plan de santé pour notre Expatriate Care.

Henner est un Gestionnaire de plan de santé disposant de plus de 65 ans d'expérience et bénéficiant d'un réseau mondial de 50 000 hôpitaux, cliniques et centres de diagnostic, assurant ainsi l'accès aux meilleurs soins médicaux possibles.

Henner veille aujourd'hui sur 1,5 million de personnes dans 200 pays, et rembourse 25 millions de traitements par an. L'équipe d'Henner parle plus de 40 langues et peut donc vous répondre rapidement, où que vous soyez.

Suite >

En cas de sinistre ou de questions concernant:

- Frais médicaux
- Aide médicale et d'urgence
- Hospitalisation
- Evacuation politique
- Soins dentaires
- Soins ophtalmologiques

Les sinistres médicaux sont traités par différents centres européens en fonction de la succursale AIG où la police a été émise.

Pour les polices émises en:

- Belgique
- Luxembourg

Contact:

Henner
Avenida 5 de Outubro, no. 125,
2º piso – 1050-052 Lisboa, Portugal

Email: aig.expatriatecare@henner.com

Pour consulter la gestion d'un sinistre en ligne ou accéder à l'historique des sinistres, rendez-vous sur: www.aig.com/expat et cliquez sur le lien vers Henner.

Plus d'informations:

Rendez-vous sur www.aig.com/expat pour de plus amples informations.

Plaintes

AIG s'efforce de vous traiter de manière courtoise, honnête et rapide. Si malgré les efforts d'AIG, vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez adresser une plainte:

- par e-mail: belgium.complaints@aig.com
- par téléphone: +32 2 739 96 90
- par fax: +32 2 739 93 93
- par courrier ordinaire: AIG Europe S.A., plaintes, Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles.

AIG vous demande de mentionner le numéro de la police et / ou le numéro de sinistre et, le cas échéant, le nom de la personne de contact au sein d'AIG.

Ombudsman des Assurances

Si AIG ne peut vous fournir une réponse satisfaisante et si votre plainte se rapporte au contrat d'assurance, vous pouvez également contacter l'Ombudsman des Assurances au Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles - Tel +32 2 547 5871 - fax +32 2 547 5975 - info@ombudsman.as – www.ombudsman.as

Le dépôt d'une plainte ne porte pas préjudice à votre possibilité d'intenter une action en justice.

Pour l'assistance médicale, l'assistance d'urgence et les autres prestations d'assurance:

- Rapatriement et évacuation d'urgence dans le monde entier
- Service de deuxième avis médical

L'assistance d'urgence est assurée par différents centres d'assistance européens en fonction de la succursale AIG où la police a été émise.

Pour les polices émises en:

- Belgique
- Luxembourg

Contact:

Tel: +32 2 739 99 11

Les centres d'assistance sont accessibles 24 heures sur 24 et 365 jours par an et vous mettent en contact avec des collaborateurs expérimentés et polyglottes. Le service client est accessible en 15 langues.

En cas de sinistre ou de questions concernant:

- Responsabilité civile
- Assistance juridique
- Biens personnels
- Individuelle Accident
- Voyage

Contact:

Succursale AIG locale ayant souscrit la police:
www.aig.com/worldwide

Réseau de filiales/succursales AIG:

Au sein de l'EEE, l'assurance sera souscrite par la succursale concernée d'AIG Europe S.A. Pour plus d'informations sur une succursale dans une juridiction précise, veuillez vous rendre sur www.aig.com/worldwide



www.aig.com/expat

Votre contrat d'assurance est souscrit par la succursale belge d'AIG Europe S.A., située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE 0847.622.919, et inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 1136. La BNB est située Boulevard de Berlaimont 14, à 1000 Bruxelles. Votre contrat d'assurance est soumis au droit belge.

AIG Europe S.A., compagnie d'assurance, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, <http://www.caa.lu/>. Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE 0692.816.659, inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 3084. La BNB est située Boulevard de Berlaimont 14 à 1000 Bruxelles.

Veuillez trouver notre Privacy et AssurMifid Policy sur www.aig.be.

Le contenu de ce document est à des fins d'information et peut être modifié sans préavis. Ce document ne peut pas être invoqué, en toutes circonstances, pour réclamer une couverture d'assurance ou tout autre droit. Il ne peut pas être considéré comme un conseil ou une offre de contracter. Les produits peuvent varier d'un pays à l'autre et peuvent ne pas être disponibles dans chaque pays européen. Seule la police d'assurance contient une description précise et contraignante de la couverture. Les conditions des polices sont disponibles sur demande. AIG n'accepte aucune responsabilité pour tout dommage que n'importe qui peut souffrir en s'appuyant sur les informations sur ce document. Copyright © 2018 AIG Europe S.A.